

# Visite à l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA): Le Ministre Moussa Alassane Diallo reprend les rênes

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 9 OCTOBRE 2023

# 1438

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Nord du Mali**

## Reprise des hostilités entre FAMa et groupes armés



**Médiation de l'Algérie au Niger**  
Le Nigeria accueille favorablement l'offre



**Cité universitaire de Kabala : Lancement de la**  
Coupe de l'Ambassadeur de Chine



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**8** Octobre  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



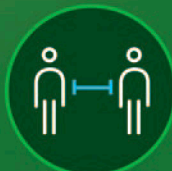
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**17**

Nouveaux cas confirmés

**0**

Nouveaux guéris

**0**

Nouveaux décès

**0**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**698873** Vaccinations incomplètes

**3742757** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33150**

**Guéris**

**32331**

**Décès**

**743**

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.21



P.31



## / Une /

Nord du Mali :  
Reprise des hostilités entre FAMA et groupes armés

P.4

## / Breves /

Contre les dépenses ostentatoires dans les cérémonies : P.14  
 Les femmes leaders du Mali s'engagent  
 Yahaya Sangaré, général de police à la retraite sur le report des élections : "il y a erreur" P.14  
 Micro-trottoir : Ce que les parents d'élèves pensent de la rentrée scolaire P.15  
 Journée mondiale de l'enseignant : Pour une éducation de qualité P.16  
 Politique : Œuvrons toujours pour la paix dans notre pays P.17  
 Mohamed Attaïb Sidibé : Un appel à la paix et à la réconciliation au Mali P.18

## / Actualité /

CANAM : Rencontre des acteurs de l'AMO à Kayes. P.20  
 3e édition de la Journée du Développement Durable : Faire du changement climatique une opportunité P.21  
 L'opération aéroterrestre à Taoussa : Un tournant majeur dans la lutte anti-terroriste au Mali P.22  
 24ème session de l'Assemblée de l'INFTS : Des résultats concrets enregistrés ! P.24  
 Visite à l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA) : Le Ministre Moussa Alassane Diallo reprend les rênes P.25

## / Politique /

Transition : Sommes-nous dans la dictature P.28  
 Tensions politiques au Mali : P.31  
 Report de l'élection présidentielle et appel au dialogue  
 Tiébilé Dramé : « L'urgence, c'est arrêter les attaques meurtrières... » P.32

## / Culture & Société /

Projet « TAAMA-DEME » : P.34  
 Une aubaine pour les jeunes artistes

## / International /

Après la Mauritanie et le Sénégal : L'Algérie prévoit d'ouvrir une banque en Côte d'Ivoire P.36  
 Crash de l'avion de Prigojine : Poutine fournit des détails P.37  
 Médiation de l'Algérie au Niger : Le Nigeria accueille favorablement l'offre P.38

## / Sport /

Sélections nationales : Un calendrier chargé dans un contexte financier difficile P.39  
 Cité universitaire de Kabala : Lancement de la Coupe de l'Ambassadeur de Chine P.40

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –  
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Redacteur en Chef: .....
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssouf Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



## Nord du Mali | Reprise des hostilités entre FAMA et groupes armés

**D**epuis 2011, une partie du territoire malien, tombée entre les mains de groupes armés échappait au contrôle de l'Etat malien. Face à cette situation préoccupante, les autorités de la transition du Mali ont pris la décision de reconquérir ces régions afin de rétablir l'intégrité

territoriale du pays. Ainsi, les Forces Armées Maliennes (FAMA), accompagnées de leurs partenaires russes, se sont engagées dans une opération de reconquête, avec pour objectif de reprendre progressivement le contrôle des zones qui leur avaient échappé. Cette reconquête inclut Kidal, fief de

la CMA qui rassemble désormais des irrédentistes et Indépendantistes des ex-mouvements signataires que le Premier ministre Choguel Kokalla MAIGA n'hésite plus à assimiler à des terroristes.

Cette reconquête du territoire natio-



nal est un défi de taille pour les FAMA qui, depuis la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger n'avait plus tiré un coup de feu contre les rebelles réfugiés dans leur fief de Kidal. En effet, elles font face à une résistance farouche de la part des groupes armés qui se sont implantés dans ces régions. Les combats sont violents et les affrontements fréquents. Malgré cela, les FAMA avancent lentement mais sûrement, récupérant progressivement le contrôle des zones au fur et à mesure que la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) se retire.

Un exemple concret de cette avancée des FAMA est la reprise de la ville d'Anefis, située à 110 km de Kidal, qui était sous le contrôle des groupes armés depuis dix ans. Le samedi dernier, les forces armées maliennes ont réussi à reprendre le contrôle de cette localité, marquant ainsi une victoire importante dans leur lutte pour la reconquête du territoire national.

Cette mission de reconquête va sérieusement impacter l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger, qui avait subi de nombreux blocages pour sa mise en œuvre.

Cette opération de reconquête n'est

pas sans risques. Les combats entre les forces régaliennes et les groupes armés ont déjà fait plusieurs victimes de part et d'autre. Cependant, les FAMA sont déterminées à poursuivre leur mission, afin de rétablir la paix et la stabilité dans ces régions qui ont longtemps été touchées par des affrontements armés opposant des communautés, des terroristes et des bandits de grands chemins.

Il est important de souligner que cette reprise des hostilités entre les FAMA et les groupes armés du nord du Mali s'inscrit dans le cadre d'une transition politique et sécuritaire plus large. En effet, le Mali est ac-



tuellement engagé dans un processus de transition visant à rétablir un gouvernement démocratiquement élu et à renforcer les institutions de l'État. La reconquête du territoire national est donc un enjeu crucial pour la stabilité du pays et pour la réussite de cette transition.

Ces hostilités se font en même temps avec une guerre communicationnelle sans précédent. Sur les réseaux sociaux, les partisans du changement et les membres du Cadre Stratégique Permanent (CSP), qui semblent avoir remplacé la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme en les regroupant avec d'autres

groupes au sein dudit CSP, utilisent diverses stratégies pour faire croire à la victoire de leur camp. Parfois, il y a beaucoup de fausses informations.

Récemment, un groupe important, le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) de Moussa Ag Acharatoumane, s'est retiré du CSP. La reprise des hostilités entre les Forces armées maliennes (FAMA) et les groupes armés du nord du Mali constitue un défi majeur pour les autorités maliennes. Cependant, les FAMA font preuve d'une détermination inébranlable dans leur mission de reconquête du territoire national. Cette opération s'inscrit dans un contexte plus large de transition politique et sécuritaire, et représente une avancée importante vers la réaffirmation de la souveraineté de l'État malien. Il est essentiel que la communauté internationale apporte son soutien à ces efforts afin d'assurer la paix et la stabilité dans la région.

Cependant, il faut toujours se rappeler que les différentes crises institutionnelles qui se sont succédé au Mali ont toutes été les conséquences de crises politiques à Bamako et de problèmes sécuritaires au nord. En outre, en plus de ces hostilités au nord, Bamako commence à bouillonner à cause du report des élections.

■ **Moctar Sow**



**Ag\_Adghagh**  
@Ag\_Adghagh

Le Burkina et le Niger s'est sont mêlé dans une guerre qui n'est pas la leur, l'Armée Azawadienne se bat contre 5 États à savoir le Niger le Burkina l'Algérie le Mali et la Russie. الله est avec nous et il nous suffit 🙏

11:13 · 07 oct. 23 · 8 Vues

### ■ Idrissa Toure



De Assadek AG HAMADY sur Twitter:

« Mossa Ag Attaher Briller pour le Mali, faire briller le Mali On ne va pas se mentir. Notre Nation vit des heures d'une délicatesse extrême. La patrie, perfidement poignardée dans le dos par de multiples mains tenant l'arme du crime, marche sur le fil du rasoir au-dessus d'un volcan crachant avec furie des laves tout à la fois irrédentistes et jihadistes. L'espoir, un temps né de voir se refermer la boîte de Pandore, s'est à présent transformé en un rôle macabre incessant de feu et de sang. La question de savoir si nous sommes dans une guerre asymétrique, hybride, d'usure, sans visage etc. ; est désormais une précision, une dimension, un truisme, qu'on ne doit même plus se poser. Nous sommes en guerre aux quatre points du territoire national. C'est, aujourd'hui, cela la terrible réalité, la dramatique évidence, le déchirant quotidien. Les brasiers de la logique va-t-en-guerre, attisés par on devine aisément quelles mains extérieures invisibles, s'acharnent à consumer les poutres déjà fragiles de la Maison Mali. Avec un objectif machiavélique : imposer à notre pays la loi destructrice qui transpire et expire à pleins poumons la fragmentation ethnique et même tribale. Face à ce tourbillon de somalisation que

les ennemis de la République sèment et alimentent, les Maliens et les Maliennes doivent éviter de succomber à deux fatales erreurs. La première, c'est la tentation voire le réflexe de l'amalgame facile qui consiste à blacklister les ressortissants du nord comme « tous rebelles ». La seconde est le fait (mais pourquoi donc ?!!!) de mettre systématiquement en doute la sincérité de tous les ex-membres de la rébellion, qui ont accepté marcher sur les sentiers menant à la paix et à la fraternité au sein d'un Mali un et indivisible. Le spectacle de la désunion générale et exacerbée est le nectar dont les ennemis avérés ou camouflés du Mali rêvent de se repaître. Car quelle meilleure arme pourrions-nous offrir à nos agresseurs, que celle de nos propres divisions insurmontables ! La patrie trahie a besoin de tous ses fils et filles qui se reconnaissent dans les valeurs d'unicité et de fraternité de notre République. Dès lors, aucun Malien ne doit avoir à affronter en permanence un procès populaire en raison de son appartenance géographique, de son affiliation ethnico-tribale, encore moins de son passé. Non et non ! Le passé ne doit pas servir de critère d'évaluation immuable pour jeter l'anathème sur certains des nôtres, sur certains de nos frères. Lesquels, depuis qu'ils ont apposé leurs sceaux d'homme d'honneur au document de cessez-le-feu, il y a quatre ans, ont fait de la loyauté envers le Mali leur seule boussole politique. Devenant même par leur comportement au fil du temps une inspirante source de référence pour la jeunesse de notre pays. On comprend que ce portrait-robot ressemble trait pour trait à celui de Mossa Ag Attaher, un valeureux serviteur du Mali, qui, par son engagement exemplaire au profit exclusif de la République, mérite tous les superlatifs élogieux. Par son travail acharné et soigné au sein du gouvernement, le jeune Ag Attaher a vite fait de changer le regard des plus sceptiques sur ses talents de manager. En ministre pénétré du sens aigu du devoir et de la mission, il fait partie de ces cols blancs qui mettent régulièrement le bleu de chauffe pour se frotter aux réalités du terrain. N'ayant plus rien à prouver en tant que commis de l'Etat, tant il brille par sa compétence et son énergie à servir son pays ; Mossa Ag Attaher n'a pas non plus à devoir sans cesse donner des gages de fidélité. Car, à ceux qui, esprits mesquins, veulent chercher le diable du doute dans les détails de son passé ; Ag Attaher s'est récemment exprimé urbi et orbi pour afficher son opposition claire et nette à l'offensive tous azimuts déclenchée contre la République par certains groupes armés signataires. Et cela, tout en ayant conscience du risque qu'il court de se voir désormais étiqueté comme traître à la cause par ses frères d'arme. A moins que ses détracteurs ne veuillent lui demander de marcher sur l'eau, peut-on exiger encore d'un citoyen plus belle preuve d'amour pour le Mali ? Le Poing

**@AttaherMossa @attaye\_ag @GoitaAssimi »**

## 228 livesports



LES PRIMES DES EPERVIERS DAMES ET HOMMES ONT ÉTÉ PAYÉES

Grand Merci à Monsieur le Président de la République Togolaise, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé et son Gouvernement pour le paiement des primes des Eperviers Dames et des Hommes Fanion.

On espère aussi, que toutes les dispositions seront prises dans le futur pour que le Togo se prépare dans les meilleures conditions.

Saviez-vous que le Boss est un grand fan d'un club français?

#valorisonsnosstars

#228LivesportsLinfosportsdu228



## Dugutiqui Diakaridia Traore



C'est très bien vous avez trahi IBK  
Donc autorisation zéro

## Ammy Baba Cisse



Siriki Kouyate de la Radio Rfm est père d'un petit garçon aujourd'hui. La maman et l'enfant se portent bien.

## Bèki Takè



Bientôt, les utilisateurs européens qui ne veulent pas voir de publicité sur leur écran en naviguant sur Facebook paieront 10 euros par mois à Mark Zuckerberg.

## MALI KANU



Kalaban coura  
Une maman vient de croiser sa fille entrain de faire le marché alors qu'elle est partie pour l'école

## Wilkythelusmond T-reji Mass Vocal



Neymar ne sera pas de la partie ce samedi lors du match d'Al Hilal contre Al Akhdoud en Saudi Pro league.

La raison de son absence a été révélée par le journaliste brésilien Leo Dias.

Selon le journaliste, Neymar a déjà pris un vol en direction du Brésil pour assister à la naissance de sa deuxième enfant, une petite fille prénommée «Mavie» issue de sa relation avec la mannequin Bruna Biancardi.

## Kassim MAÏGA



Info:  
L'imam Mahmoud DICKO n'a sollicité personne à une quelconque marche!  
La CMAS est une entité politique indépendante de l'autorité de l'imam.  
Arrêtons l'amalgame

## TOUR 13



CONFIRMÉ : La contre-analyse confirme que Paul Pogba s'est dopé.

Le footballeur de la Juventus de Turin, champion du monde en 2018, avait demandé une contre-analyse pour contester les 1ers résultats qui faisaient conclure à la prise de substances illicites.



Les tests ont confirmé qu'il y a des traces de testostérone non autorisée dans les échantillons prélevés.

Cet incident peut sonner le glas de sa carrière, ralenti par des blessures à répétition, ainsi que l'affaire Mathias Pogba.

La star de l'équipe de France risque en effet 4 ans de suspension.



## ■ Hamadi Edami



@edamihamadi

La diplomatie et le dialogue peuvent ouvrir des passages que personne n'avaient emprunté ! La route vers la paix.



## ■ LoupViallet



@LoupViallet

Selon mes informations la ville d'Anéfif, située à 110 km au sud de Kidal, est tombée ce matin entre les mains des armées , , accompagnées de Wagner. Si Kidal tombe, #Wagner régnera en maître sur tout le Sahel jusqu'en Libye. Aux portes de l'Europe.

## ■ Attaye Ag Mohamed



@attaye\_ag

#Anéfif: Après vérification, je confirme haut et fort que cet après-midi du 7 Octobre, un autre #avion de chasse de type #Albatros appartenant aux #FAMA, survolant des troupes du #CSP-PSD, positionnées autour de la localité, a été abattu par ses anti-aériennes de la #DCA



## ■ KONATE Malick



@konate90

#Mali : Depuis ce samedi matin, les #FAMA (Forces Armées Maliennes) ont repris le contrôle de la ville d'Anéfif, après dix ans d'absence. Le lundi dernier, un convoi des forces armées maliennes est parti de #Gao avec pour mission de s'installer dans la région de #Kidal, dans le cadre du désengagement des troupes de l'ONU afin d'occuper les camps de la #minusma qui se-

ront rétrocedés aux autorités maliennes. Malgré les violents combats qui se sont produits sur le chemin entre les forces régaliennes et les groupes armés, l'armée malienne a réussi à se rendre à Anefis et à reprendre le contrôle de la ville, située à 110 km de Kidal. #Bèki\_Takè

## ■ Moussa AG Acharatoumane



@Mossa\_ag

#ORTM: Nous devons impérativement éviter tout amalgame. L'ennemi exploite habilement nos différences pour semer la discorde. Ces diversités, qui constituent la richesse de notre nation, ne doivent jamais servir à nous fragmenter. Il est de la responsabilité des autorités, des leaders communautaires et de chaque citoyen de s'unir pour résister.

## ■ Pagoui



@ighazer

#Niger | Situation tendue à #Tilia entre les soldats et la hiérarchie : de quoi s'agit-il ? Les soldats de la base de Tilia ont refusé depuis avant hier de partir en ratisage et pour chercher les portés disparus de l'embuscade de #Takanamatt.



## ■ Sambou Sissoko



SOYONS RÉALISTES ET TOLÉRANTS!

NON !

Au Mali, il n'y a pas de conflit entre «noirs» et «blancs» encore moins entre blancs et blancs ou entre noirs et noirs.

Certains «experts» ou «spécialistes» présentent la crise sécuritaire de ce pays dans les médias sous l'angle d'une «population à peau blanche minoritaire» qui refuse de se soumettre à la domination d'une «population à peau noire majoritaire» uniquement dans le but de nous monter les uns contre les autres. Ce que ces «experts ou spécialistes» de la question touareg essaient de cacher à l'opinion publique internationale c'est que de l'Empire du Ghana à l'Empire du Songhai, en passant par l'Empire du Mandingue, les «noirs» et les «blancs» ont toujours vécu ensemble pendant des siècles chacun respectant l'autre avec ses identités culturelles et culturelles. Tantôt les «noirs» prenaient le dessus sur les «blancs» dans le contrôle et l'exercice de l'autorité publique de l'Empire, tantôt c'est l'inverse mais dans tous les cas ils avaient développé des mécanismes sociaux leur permettant de réguler les rapports de force. Nous avons connu des grands conquérants aussi bien parmi les «blancs» que parmi les «noirs». Les «noirs» disposaient des captifs de guerre, les «blancs» en avaient également. Les «noirs» étaient sédentaires et pratiquaient l'agriculture, la chasse ou la pêche. Les «blancs» s'occupaient de l'élevage, du commerce et parfois de l'artisanat. Les «blancs» donnaient en mariage leurs filles aux «noirs» et les «blancs» avaient eux aussi des épouses «noires». Les «noirs» étaient animistes dans la plupart des cas et les «blancs» musulmans. La razzia était pratiquée à la fois par les «blancs» et les «noirs» mais ces razzias n'ont aucune ressemblance avec les attaques terroristes d'aujourd'hui brûlant des villages entiers sans aucune distinction entre les humains et les animaux. Bref, dans tout l'espace soudano-sahélien la couleur de la peau n'a jamais été un obstacle pour l'acceptation de l'autre et le vivre ensemble. Dans un tel contexte qu'est ce qui pourrait bien justifier une revendication territoriale basée uniquement sur la couleur de la peau ? Rien, absolument rien à mon humble avis!

L'irrédentisme touareg ne saurait être réduite à une simple question d'hommes bleus du désert en insurrection permanente contre un État postcolonial dirigé par des hommes noirs. Le Niger, l'Algérie et même la Libye disposent d'une forte communauté touareg au sein de leurs populations respectives. Cependant dans aucun de ces pays les «experts» n'ont jamais entrepris une pro-

pagande en faveur de l'autonomie ou du fédéralisme à plus forte raison envisagé la création d'un État touareg. De même que le Mali, la Mauritanie, le Niger et l'Algérie disposent d'un espace très grand dont le contrôle et la gestion sur le plan sécuritaire posent d'énormes difficultés. Pour autant les groupes armés terroristes n'ont jamais réussi à mettre la main sur l'appareil d'État ou à partager le pouvoir de décision avec les élus politiques. Dans ces différents pays, l'État demeure très fort et les décideurs politiques ne sont pas directement associés aux différents trafics criminels. Le Mali serait-il devenu un narco-État ? Nul doute !

Par ailleurs, l'injustice sociale, l'impunité, la cupidité et la mauvaise gestion des deniers publics pendant plusieurs décennies ont fini par créer un profond malaise social qui est en train d'être exploité aujourd'hui par les narcotrafiquants et les groupes armés terroristes. La nature ayant horreur du vide, là où l'État central est absent n'importe qui pouvait s'installer en exploitant la misère, l'ignorance et le chômage des populations locales. Après 63 ans d'indépendance, les Maliens vivent l'enfer au quotidien à travers la pénurie d'eau potable, de pâturages, de soins de santé, d'infrastructures routières, etc. La région de Kidal n'est-elle pas la seule au Mali où l'on doit parcourir plus de 100 kilomètres entre chaque point d'eau ? Cette violence ressentie dans le quotidien par les jeunes, les femmes et les légitimités traditionnelles finit toujours par la révolte populaire ou la rébellion. Les victimes meurtries et humiliées finiront

par réaliser que la pauvreté dans ce pays n'est pas une fatalité mais la résultante d'un SYSTÈME de prédation imposé et entretenu par une bourgeoisie compradore sous le couvert fallacieux d'une DÉMOCRATIE dite représentative. Tant que le mal n'est pas guéri à la racine à travers une bonne répartition des revenus du pays entre le sommet et la base aucun accord politique de sécurité ou de gouvernance ne peut venir à bout des rébellions ou autres révoltes populaires.

En Conclusion, nous Maliens devons comprendre que notre manière de communiquer par rapport à la question touareg en cette période de crise sécuritaire doit évoluer. Nous devons éviter de tomber dans le piège de la stigmatisation et de la catégorisation tendu par les fameux « spécialistes » et autres « experts » qui n'ont d'autres visées que les matières premières stratégiques dont regorge le septentrion malien. Les touareg ne sont pas des diables comme on tente de nous le faire croire. La communauté touareg ne souffre pas plus que les autres communautés du pays. Les hommes bleus du désert ne valent pas mieux que les autres ethnies du grand Nord. Nous sommes tous des Maliens et nous sommes tous les victimes d'un même SYSTÈME de prédation qui ne se nourrit que de notre DIVISION.

Vive le Mali un et indivisible mais qui respecte la pluralité des opinions et la diversité culturelle et culturelle...

**Que Dieu bénisse le Maliba !**



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Je me réjouis de l'engagement de ces deux jeunes d'une compétence exceptionnelle. L'un est aux

#USA et l'autre en #France, Azidane Ag et Marouf Gackou m'inspirent par leur loyauté aux idéaux du Parti pour l'Action Civique et Patriotique et leur sens élevé de service.

**Bon courage à vous!**



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Je m'engage pour la promotion du Sport et Particulièrement le foot au #Mali. Nous sommes à #Bou-

gouni aujourd'hui pour la finale de la Coupe #PACP parrainée par l'Ambassador Yeah Samake.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



# COMMUNIQUÉ

## COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



[infos@inps.ml](mailto:infos@inps.ml)



INPS.Mali



@INPS\_Mali

## Contre les dépenses ostentatoires dans les cérémonies : Les femmes leaders du Mali s'engagent

Dans le cadre de la sensibilisation sur les dépenses ostentatoires, le phénomène de « Farotage » lors des cérémonies, une délégation de femme leaders a été reçue en audience lundi 02 Octobre 2023, par le Dr Mahamadou KONE, Ministre des Affaires Religieuses, du Culte et des coutumes, en présence du Chef de Cabinet, M. Djibril Cissoko et les conseillers techniques M. Jacques Coulibaly et Mahamadou Konaté.



Pour la délégation des femmes, engagées pour la moralisation de nos vies privées et publiques, il était important de venir plaider auprès du Ministre des coutumes afin de solliciter son soutien, avis et conseils face à la dilapidation d'argent, les différentes exhibitions publiques d'argent auxquelles certaines personnes s'adonnent y compris des personnalités publiques et même des leaders religieux.

Pour les femmes, il est grand temps que nous retournons à nos valeurs ancestrales d'humilité, de 'sutra', de partage et de compassion, particulièrement au moment où notre pays traverse une des périodes les plus sombres de son histoire avec des milliers de personnes déplacées et les morts quotidiens.

Pour Mme Diabaté Fatoumata Dioumbana, femme politique, animatrice sociale « Si argent il y en a à donner, cela devrait plutôt être dirigé envers les plus démunies,

les populations martyrisées, les centaines d'orphelins de cette crise ».

Quant au Ministre, il a salué l'initiative et a assuré de tout son engagement à accompagner les femmes dans la lutte qui ne saurait porter des fruits sans punition. Docteur spécialisé en Droit Privé et Pénal et en Charia Islamique, le Ministre Koné a souligné l'importance des sanctions pour les transgresseurs et la mise en place de mesures coercitives. « Nos libertés sont certes importantes d'après le Ministre, mais elles devraient servir à construire, élever nos sociétés plutôt que de nous amener vers la dérive ».

La séance s'est terminée avec l'engagement formel du Ministre qui a promis de se concerter avec ses homologues de la Refondation de l'Etat, Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, de la Justice et de la sécurité intérieure afin de pouvoir mettre en place des mesures dissuasives tout en continuant avec des campagnes de sensibilisation sur le phénomène du « Farotage » et l'excès dans les dépenses lors de nos différentes célébrations.

**Alassane Cissé**  
Source : Le SAGE

## Yahaya Sangaré, général de police à la retraite sur le report des élections : "il y a erreur"

L'inspecteur général de police à la retraite, Yahaya Sangaré pense qu'il y a une erreur dans la déclaration soudaine du report des élections. Toutefois, il reste convaincu qu'une grande concertation aura lieu sur ce sujet.

« Cependant, au lieu de nous appesantir sur ce qui est regrettable dans l'annonce, voyons ensemble ce qu'il faut pour arriver à cette concertation afin de pouvoir donner un chronogramme que nous allons pouvoir respecter », conseille-t-il.

L'inspecteur général de police à la retraite, Yahaya Sangaré était l'invité de Joliba TV, mardi 3 octobre dernier, lors d'une émission débat sur l'actualité. Selon notre invité du jour, qui parle des élections présidentielles, parle des partis politiques. « Donc, on ne peut pas prendre des décisions relatives à l'élection présidentielle sans que les partis politiques ne soient associés », dit-il.

Toutefois, il se dit certain sur quelque chose qu'on considère cette déclaration de report comme une erreur, une négligence ou une volonté, pour lui, ce qui est certain, il

Il y aura bien une grande concertation autour du sujet. Par ailleurs, le général Sangaré dit avoir beaucoup écouté les partis politiques par le passé. Il ajoute que ces derniers ont toujours félicité particulièrement le ministre de l'Administration territoriale, le colonel Abdoulaye Maïga, d'être à l'écoute de tout le monde. "Tous les partis politiques s'accordaient à reconnaître en cet homme sa qualité d'écoute et de concertation. Donc je demanderais à tout un chacun d'accorder cette compréhension à la classe dirigeante".

Selon lui, la concertation est obligatoire et elle aura lieu. Quant à la raison évoquée par rapport à l'aspect technique, l'invité du jour croit que les autorités de la Transition n'ont pas pu être senties nécessaires de donner toutes les raisons, et il rassure que pendant la concertation, il y aura un retour sur tous ces détails-là.

Par ailleurs, l'Inspecteur général à la retraite pense que le Mali est dans une situation très difficile aujourd'hui, chaque jour que Dieu fait l'armée est en train d'attaquer, tous les jours les militaires sont au combat.

A ses yeux, il y a tellement de poids sur cette Transition qu'il faut que nous soyons participatifs à leur accorder si erreur il y a, ces quelques petites erreurs et sauver cette transition, sauver le Mali. "Cette grande concertation aura lieu sans tarder, je suis convaincu que les autorités ont entendu l'indispensable nécessité d'aller à la concertation", conclut-il.

**Ibrahima Ndiaye**  
Mali Tribune



### Micro-trottoir :

#### Ce que les parents d'élèves pensent de la rentrée scolaire

Dans ce micro-trottoir, les parents d'élèves s'expriment sur la rentrée scolaire qui intervient dans un contexte de crise économique difficile. Les inscriptions et l'achat des fournitures coûtent extrêmement chers.

### Niagalé Sissoko (tatoueuse de henné) :

"La rentrée scolaire 2023-2024 nous a dépouillé de toutes nos économies. Les fournitures scolaires ne sont pas abordables et on ne peut pas faire le tout en raison du nombre de nos enfants. Nous avons priorisé les tout-petits. Les plus grands ont commencé avec les anciens sacs qu'ils ont en attendant des lendemains meilleurs".

### Mariam Dembélé (commerçante) :

"Qui ne sait pas que les fournitures étaient aussi chères, sans oublier les frais d'inscription des enfants. Même le prix d'une simple ardoise a pris l'ascenseur, j'ai acheté la gourde et le sac de ma fille qui va au jardin en plus de la gamelle à 15 000 F CFA. Ceci n'est que pour une enfant du jardin quand elle ira à l'école on dépensera plus".

### Aïcha Konaté (entrepreneuse) :

"Cette année, les courses de cette rentrée n'ont pas été de tout repos avec l'achat des fournitures scolaires et autres surtout avec leur nouveau système d'arnaque (si je peux me le permettre) qui est la réinscription. 35 000 F CFA et plus pour certains. Nous avons refusé de payer espérant que les promoteurs d'école changeront d'avis. Sinon du sac en passant aux fournitures les prix étaient un peu chaud mais nous avons pu jongler".

### Hawa Coulibaly (ménagère) :

"Les sacs industriels sont chers, alors j'ai acheté les sacs, chaussures et habits à la friperie. Franchement c'était l'unique solution pour que mes enfants puissent commencer l'école avec les autres. Tout a augmenté même les simples ardoises ont grimpé".

### Salimata Fofana (commerçant) :

"En réalité, je n'ai pas eu beaucoup de problème, car bien avant la rentrée scolaire, j'ai acheté les effets scolaires des petits".

Propos recueillis par  
**Oumou Fofana**  
Mali Tribune



### Journée mondiale de l'enseignant : Pour une éducation de qualité

Le 5 octobre 2023, a été célébrée la journée mondiale de l'enseignant. Cette journée vise à contribuer à une éducation de qualité dans le monde entier.

C'est en 1994 que l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) a proclamé le 5 octobre, Journée mondiale des enseignants, célébrant ainsi le grand pas effectué en faveur des enseignants le 5 octobre 1966, lorsqu'une conférence intergouvernementale spéciale organisée par l'Unesco à Paris, en coopération avec l'Organisation internationale

du travail (OIT), a adopté la recommandation concernant la condition du personnel enseignant.

Cette recommandation énonce les droits et devoirs des enseignants, ainsi que les normes internationales applicables dans les domaines comme la formation initiale et perfectionnement, recrutement, emploi, conditions d'enseignement et d'apprentissage. Depuis son adoption, la recommandation est considérée comme un ensemble de directives important visant à améliorer la condition du personnel enseignant au profit de la qualité de l'éducation.

Au Mali, les enseignants ne cessent de se battre pour une meilleure condition de vie et de travail. Déjà pour certains enseignants grâce à leur courage, synergie et dévouement de ces dernières années, les choses commencent déjà à bouger. L'article 39, bien qu'il ne soit pas intégralement appliqué, porte déjà ses fruits avec l'augmentation des salaires et autres avantages.

En cette journée spéciale de l'enseignant, sur les réseaux sociaux, les hommages affluent de partout pour souhaiter bonne journée mondiale de fête aux enseignants qui constituent le ciment et le logiciel central qui programme l'avenir.

" Je voudrais particulièrement saluer le courage et la résilience des acteurs éducatifs de notre pays qui se battent jour et nuit pour que l'éducation dans les zones à fort défi sécuritaire soit une réalité malgré les difficultés ", a écrit Abdoul Karim Maïga, doctorant à l'université du point G.

Pour Issa Almhamoud, chirurgien, les enseignants sont plus que des donneurs de leçon. Ils sont une source d'inspiration pour toute l'humanité.

" Les enseignants conseillent. Ils guident. Et ils incitent leurs élèves à explorer, à s'interroger, à apprendre " a-t-il dit.

**Ousmane Mahamane**  
Mali Tribune





**Politique:****Œuvrons toujours pour la paix dans notre pays**

**Un grand ami à nous et un grand officier d'une valeur et d'une vertu antiques, nous disait il n'y a pas longtemps de cela, que la guerre, un fléau originel, est inhérente à l'homme et que l'éradiquer est une gageure. Prions alors pour en limiter les méfaits et œuvrons surtout pour une paix durable et définitive dans notre pays et dans la sous-région. Loin du pacifisme, sachons que le patriotisme, c'est aussi œuvrer pour la paix.**

**Le patriotisme, c'est la défense de la nation, de ses valeurs, de ses principes, mais aussi, de sa prospérité. La nation a besoin de sécurité, de prospérité, d'harmonie sociale et de fierté. C'est pour cette raison que notre sécurité nationale ne peut se reposer que sur la paix car elle est un idéal social et politique sine qua non au développement économique durable. Nous devons prendre en main notre destinée en œuvrant résolument à transformer la culture du conflit et de la guerre qui est la nôtre depuis une décennie en une culture de paix et de développement durable.**

**N**ous devons adopter une résolution qui préconise davantage de cohérence et de continuité dans nos activités pour consolider et pérenniser la paix. Consolider la paix revient dans bien des cas à prévenir les conflits. La consolidation de la paix est avant tout un processus politique, dans lequel la volonté des différentes parties joue un rôle déterminant, et les populations un rôle d'appui.

Nos ancêtres et pères fondateurs nous ont laissé un énorme héritage. Nous devons nous souvenir ensemble du passé pour être plus forts ensemble. Nous devons nous regrouper autour des valeurs communes comme celles du courage et du sacrifice. Nous ne devons pas avoir peur de nous poser des questions difficiles afin d'aider à trouver des solutions innovantes et inclusives. Efforçons-nous de trouver des méthodes et approches innovantes pour résoudre nos conflits !

La consolidation de la paix consiste à favoriser le dialogue, à réparer les relations et à reconstruire les institutions. Lorsque nous nous unissons autour d'une volonté commune, nous pouvons parvenir à de grandes réalisations. Pour que les changements positifs perdurent, le processus de paix doit inclure toutes les parties touchées par le conflit. C'est en unissant nos forces que la paix deviendra possible.

Les guerres entravent le développement des nations et la pauvreté qui s'ensuit engendre de nouveaux conflits,

créant ainsi un cercle vicieux. Alors, travaillons ensemble pour trouver un mode viable de règlement de nos conflits, des solutions de développement nationales et une croissance économique viable.

**Cheick Boucadry Traoré**  
Mali Tribune



## Mohamed Attaïb Sidibé: Un appel à la paix et à la réconciliation au Mali

**M**ohamed Attaïb Sidibé, Président du Mouvement Ganda Izo et de la Coordination des Mouvements de l'Inclusivité (CMI), exprime sa gratitude envers tous les participants des débats et de l'assemblée générale du collectif des ressortissants du nord (COREN), soulignant leur contribution à l'amélioration des relations entre les différentes parties.

En tant que participant aux négociations ayant abouti à la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger (APR), M. Sidibé considère cet accord comme un outil essentiel pour construire une paix durable et une cohésion sociale au Mali. Il admet toutefois que l'APR n'a pas résolu tous les problèmes auxquels le pays est confronté.

Malheureusement, l'APR a été utilisé, et continue de l'être, par certains hommes politiques pour régler leurs comptes politiques, ce qui a engendré des critiques et des accusations à son encontre. Certains l'ont qualifié d'accord de partition du Mali, favorisant uniquement les régions du nord au détriment des régions du sud, ou en-

core d'accord discriminant les Noirs du nord au profit des Touaregs et des Arabes. Ces interprétations erronées ont diabolisé l'accord, ce qui a nui à sa compréhension par la majorité des Maliens.

M. Sidibé déplore également le comportement de certains signataires de l'accord, qui ont utilisé des tactiques de chantage pour saboter sa mise en œuvre. Il souligne pourtant que cet accord a permis aux mouvements signataires de jouer un rôle important dans la vie politique du pays. Ils ont été impliqués dans la désignation du président de la transition, ont participé au gouvernement de transition, siègent au sein du Conseil National de Transition (CNT) et ont contribué à la désignation des autorités intérimaires. De plus, ils ont nommé des conseillers spéciaux des gouverneurs et ont intégré des éléments dans l'armée malienne à travers le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC).

Malgré ces acquis, certains mouvements ont choisi de reprendre les armes, faisant ainsi fi des avancées réalisées grâce à l'accord. M. Sidibé appelle donc à la paix, à la réconciliation et au vivre ensemble, soulignant que la guerre et la haine ne peuvent apporter que la mort et la destruction.

**Karamoko B KEITA**





# Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

## Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

**Article 6 :** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

## CANAM: Rencontre des acteurs de l'AMO à Kayes

Une rencontre des acteurs impliqués dans la gestion de l'assurance maladie obligatoire s'est tenue ce vendredi 06 octobre 2023 dans la salle de conférence du Gouvernorat de Kayes. Elle était présidée par le Chef de Cabinet du gouverneur en la personne de Mr Amadou Dicko



Elle avait pour objectif principal de faire un bilan de la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) au niveau régional. Les points clés abordés lors de cette réunion comprenaient : l'évaluation des dysfonctionnements de l'AMO au niveau de la région, Échange sur les mesures correctives, des propositions de solutions pour améliorer la qualité des services dans la région, la sensibilisation et information sur les conditions de prise en charge édictées par la CANAM et l'implica-

tion des acteurs dans la relance des Centres de Santé Communautaires (Cscm).

Etaient présents les représentants de la Direction Régionale de la Santé, la Direction Régionale du Développement et de l'Economie Solidaire, les Organismes de Gestion Délégués (INPS-CMSS), des syndicats des pharmaciens SYNAPHARM et SYNAPO, les ordres professionnels, les structures sanitaires publiques et privées, la société civile,

l'UNTM, la CDTM et la FERASCOM.

Les participants ont examiné les problèmes et les défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'AMO dans la région de Kayes, qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de la qualité des services ou de la gestion des ressources. Les acteurs présents ont discuté des mesures correctives nécessaires pour résoudre les problèmes identifiés. Cela peut inclure des ajustements dans les processus administratifs, des améliorations

dans la communication, ou des révisions des politiques existantes.

Ils ont aussi partagé des idées et des recommandations visant à améliorer la qualité des soins de santé fournis aux bénéficiaires de l'AMO dans la région de Kayes.

Il est essentiel que les acteurs soient informés des conditions de prise en

charge établies par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM). Cela garantit une compréhension claire des règles et des directives en vigueur.

Pour terminer, les participants ont discuté du rôle crucial des CSCOM dans la prestation de soins de santé de base. Ils ont réfléchi à la manière dont ils peuvent contribuer à revita-

liser ces centres pour une meilleure couverture de l'AMO.

En fin de compte, l'objectif de la réunion était de s'assurer que chaque acteur prenne en charge les recommandations découlant de la rencontre pour améliorer la gestion de l'AMO dans la région.

■ SERCOM/CANAM

## 3e édition de la Journée du Développement Durable : Faire du changement climatique une opportunité

**La 3e édition de la journée du développement durable (JDD) s'est déroulée le mardi 3 octobre au cours de laquelle les acteurs ont discuté sur la mobilisation des ressources financières suffisantes pour soutenir la transition vers une économie plus durable. Un moyen de faire du changement climatique une opportunité pour le secteur privé.**

« Le Secteur Privé et la Problématique d'Accès aux Financements Verts », est le thème de la 3e édition de la Journée du développement durable (JDD) organisée depuis 2011 par le Centre international pour le conseil et la formation (CICF).

La journée d'échanges a rassemblé des acteurs du secteur privé et public, des experts, des entrepreneurs et des décideurs pour discuter lors des panels des opportunités, des défis et des barrières liées aux financements verts.

S'exprimant à cette occasion, Mme BERTHE Minian BENGALY, directrice du CICF, a indiqué que la présente édition axée sur le Secteur privé et la Problématique d'Accès aux Financements Verts, était une opportunité pour discuter des grands défis et



des opportunités dans le domaine du développement durable, de la responsabilité sociétale des entreprises, et, plus spécifiquement, de la problématique cruciale de l'accès aux financements verts.

« Je suis ravie de vous accueillir aujourd'hui pour discuter d'une question cruciale qui concerne le secteur privé : l'accès aux financements verts. Dans un monde confronté à des défis environnementaux majeurs tels que les changements climatiques, il est impératif que nous mobilisions des ressources financières suffisantes pour soutenir la transition vers une économie plus durable », a indiqué Mme BERTHE.

Le contexte est propice à ces discussions parce que notre pays, à l'image du reste de la planète, a-t-elle relevé, fait face à des défis climatiques pressants dont les conséquences affectent notre quotidien.

« Nous sommes vulnérables aux aléas climatiques et aux effets des changements climatiques, ce qui a des répercussions profondes sur notre population, nos ressources

naturelles et notre économie. Nous ressentons de plus en plus les effets négatifs grandissants tels que l'amplification des phénomènes de sécheresses et d'inondations », a-t-elle soutenu.

Ces défis, selon la directrice du CICF, doivent être une opportunité pour le secteur privé d'avoir le potentiel de devenir des moteurs de l'innovation et du développement durable. Mais, l'une des barrières à l'atteinte de cet objectif, a-t-elle souligné, est l'accès aux financements verts qui demeure une question cruciale pour le secteur privé.

« En travaillant ensemble, en renforçant la collaboration et en encourageant l'innovation, nous pouvons surmonter les obstacles et créer un avenir durable. Le secteur privé a le potentiel de devenir un véritable moteur du développement durable, et je suis convaincue que nous pouvons réaliser cette vision commune », est-elle persuadée.

Président l'ouverture de ladite journée, Sidi DAGNOKO, 3e vice-président du Conseil national du pa-

tronat du Mali (CNPM), s'est réjoui de cette rencontre dont les thématiques concernent à la fois l'avenir du secteur privé et de notre planète. A l'image de la directrice du CICF, il a aussi concédé que le secteur privé avait besoin du financement alternatif et vert.

« Nous sommes présents à cette rencontre parce que ça vaut le coût. Cette rencontre mérite d'être encouragée et permet d'amener des projets au plus près du secteur privé », a déclaré M. DAGNOKO.

Outre ces interventions, un sketch de sensibilisation et d'information sur la consommation du charbon de bois a été présenté aux participants.

A l'instar des précédentes éditions, le CICF prévoit de distribuer des foyers améliorés à 100 ménages dans l'optique de contribuer à la réduction de la consommation du charbon de bois dans le pays.

■ PAR SIKOU BAH

Source : Info Matin

## L'opération aéroterrestre à Taoussa : Un tournant majeur dans la lutte anti-terroriste au Mali

L'annonce récente par le service en charge de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA) concernant les opérations aéroterrestres menées dans la localité de Taoussa, au Mali, constitue un développement significatif dans la lutte contre les groupes armés terroristes opérant dans la région. Cette opération a été menée le mercredi 4 octobre 2023 et semble avoir eu un impact notable sur la dynamique des groupes terroristes dans la région.

**1. Bamada.net-** Désorganisation des groupes terroristes : L'opération aéroterrestre a réussi à désorganiser le dispositif des groupes armés terroristes qui sévissaient dans la localité de Taoussa. Cette désorganisation s'est manifestée à travers la neutralisation de plusieurs terroristes et la destruction

de leurs infrastructures logistiques. Ces résultats indiquent une avancée significative dans la lutte contre le terrorisme dans la région, en affaiblissant la capacité opérationnelle des groupes armés.

**2. Réaffirmation de la détermination des Forces armées**

maliennes : Les Forces armées maliennes ont réaffirmé leur engagement à reconquérir l'ensemble du territoire national. Cette détermination est clairement mise en évidence par leur présence active dans les zones de Almustrarat, Nampala et Taoussa. L'objectif est de garantir la sécurité des populations



locales et la protection de leurs biens, montrant ainsi un engagement envers la souveraineté nationale et la sécurité.

Tentatives d'attaques repoussées : La DIRPA a rapporté que les Forces armées maliennes ont été la cible d'attaques de groupes terroristes dans les secteurs d'Almoustrarat et de Nampala. Ces attaques, survenues tôt le matin du mercredi 4 octobre 2023, ont été repoussées de manière énergique par les soldats maliens en mouvement. Cela démontre la résilience des forces de sécurité et leur capacité à répondre efficacement aux menaces terroristes.

Traitement de deux objectifs pick-up : La DIRPA a également informé que deux objectifs pick-up des

terroristes avaient été traités avec succès dans la zone de Tikrifindji, secteur de Nampala. Cela témoigne de la volonté des autorités maliennes de poursuivre la lutte contre le terrorisme et de s'attaquer aux infrastructures utilisées par les groupes armés pour leurs activités illégales.

### **Forces Maliennes Repoussent avec Succès les Tentatives d'Attaque à Almoustrarat et Nampala**

1. Attaque contre le barrage de Taoussa : L'attaque des groupes armés terroristes contre les installations du barrage de Taoussa, un projet de développement majeur de la région, souligne leur intention de perturber le développement économique et

social de la région. Cependant, l'opération aéroterrestre semble avoir réussi à minimiser les dégâts en désorganisant les terroristes et en limitant leurs pertes humaines et logistiques.

L'opération aéroterrestre dans la localité de Taoussa représente une étape importante dans la lutte contre les groupes armés terroristes au Mali. Elle démontre la détermination des Forces armées maliennes à assurer la sécurité de la population et à protéger le territoire national. Cependant, il est important de rester vigilant et de maintenir les efforts pour éliminer durablement la menace terroriste dans la région.

■ **BEH COULIBALY**  
Source : Bamada.net

## 24ème session de l'Assemblée de l'INFTS : Des résultats concrets enregistrés !

Une rencontre des acteurs impliqués dans la gestion de l'assurance maladie obligatoire s'est tenue ce vendredi 06 octobre 2023 dans la salle de conférence du Gouvernorat de Kayes. Elle était présidée par le Chef de Cabinet du gouverneur en la personne de Mr Amadou Dicko



Les travaux de la 24ème session de l'Assemblée de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) se sont déroulés le jeudi 5 octobre 2023, sous la présidence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye. Les administrateurs de l'institut national de formation des travailleurs sociaux étaient présents. Leur objectif était de passer en revue les activités menées, de

faire le bilan financier et de faire des projections pour l'avenir.

Le directeur général de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS), Pr. Ahmadou A Dicko, a exprimé ses vifs remerciements au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour son implication personnelle dans la transformation de cet institut en un véritable espace d'apprentissage. Il a également profité de cette occasion pour

retracer l'historique de l'institut, qui a réalisé d'énormes progrès.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye, s'est réjoui d'avoir présidé la 24ème session de l'INFTS. Il s'est dit convaincu de l'engagement constant des administrateurs, à travers les documents qui lui ont été soumis et les réunions avec le directeur général. Il a salué le bon déroulement des cours et des stages ruraux, qui ont eu lieu du 15



juillet au 13 août 2023 dans les régions de Bougouni et de Koulikoro. Le ministre Kansaye a également mis en avant les différentes réalisations de l'institut, telles que la revue scientifique internationale «Maaya», la mise en place du laboratoire de recherche en sciences sociales (LABORES) et la tenue de la première édition des journées scientifiques de l'Institut. Il a souligné : «Je remercie et félicite la direction et les responsables de l'INFTS. Je rappelle que cette assemblée se déroule dans un contexte particulier, marqué par la crise sécuritaire, la baisse générale des ressources financières et l'ina-  
déquation des textes fondamentaux

de l'INFTS avec ceux de l'Enseignement supérieur. Convaincu que les travaux de l'Assemblée permettront de tirer le meilleur parti au profit de l'INFTS pour assurer pleinement son épanouissement, j'encourage chacun à analyser en profondeur les documents afin de formuler des recommandations pertinentes.»

En mettant en avant cette session, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye, a souhaité une excellente Journée mondiale des enseignants aux enseignants-chercheurs du Mali, tant du secteur public que privé. Le thème de cette journée est : «Les enseignants dont

nous avons besoin pour l'éducation que nous souhaitons : l'impératif mondial de remédier à la pénurie d'enseignants.» « Je saisis cette occasion pour exprimer à nouveau mon soutien à cet établissement qui commence à se faire une place. C'est le moment pour moi d'inviter tous les acteurs impliqués à se surpasser afin de maintenir l'élan en cours pour le bien-être de notre système éducatif. C'est avec ces mots que je déclare ouverte la 24ème session de l'assemblée de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS).

■ Ibrahim Sanogo

## Visite à l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA): Le Ministre Moussa Alassane Diallo reprend les rênes

**D**ans le cadre de l'initiative visant à administrer un nouveau vaccin à l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA), le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, s'est rendu sur le site de l'usine le jeudi 5 octobre 2023. Cette visite marque le début d'un processus crucial visant à revitaliser l'usine qui est à l'arrêt depuis 18 ans. À cette occasion, il était accompagné de plusieurs membres de son cabinet, afin de répondre de manière appropriée à toutes les préoccupations soulevées.

Il convient de rappeler que l'HUICOMA, située à Koulikoro, est reconnue comme le moteur économique et social de la région, et son redémarrage est attendu avec impatience par les habitants locaux ainsi que par les plus hautes autorités du pays.

La mission du ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a été un catalyseur pour constater de visu plusieurs aspects cruciaux de cette entreprise emblématique et pour recenser les défis auxquels l'HUICOMA est confrontée. Les observations faites se résument notamment à :

1. HUICOMA à l'arrêt depuis 18 ans : La longue période d'inactivité de l'usine a entraîné une perte de milliers d'emplois et a eu un impact économique significatif sur la région de Koulikoro.
2. Redémarrer l'ensemble de l'écosystème : La réhabilitation de l'HUICOMA est une priorité et un engagement clé du gouvernement malien. Il s'agit d'une action qui va bien au-delà du simple cadre gouvernemental,

puisqu'elle a été recommandée lors des Assises Nationales de la Refondation en 2021.

3. Défis liés aux matières premières : L'un des défis majeurs à relever est de garantir un approvisionnement suffisant en graines de coton, matière première essentielle pour les huileries. Le Ministre a souligné la nécessité de résoudre ce problème de manière structurelle afin d'assurer l'autonomie des usines.

Le plan de redressement de l'HUICOMA, qui découle des recommandations des Assises Nationales de la Refondation, est un effort concerté impliquant plusieurs ministères, dont celui de l'Industrie et du Commerce, de l'Économie et des Finances, ainsi que de l'Entrepreneuriat National et de la Formation Profes-

sionnelle.

L'histoire de l'HUICOMA remonte à sa création en 1986 par la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), dans le but de transformer la graine de coton en huile alimentaire. Malheureusement, en 2005, l'usine a été privatisée et cédée au Groupe TOMOTA, mais elle a rencontré de nombreux défis, notamment des problèmes liés à la filière coton et des conflits sociaux.

La réhabilitation de l'HUICOMA est un espoir pour la région de Koulikoro, qui ne compte que cette usine et

COMANAV comme moteurs économiques. Cependant, il est essentiel de noter que des défis subsistent, notamment la nécessité de garantir un approvisionnement en matières premières fiable et compétitif. Après avoir visité toutes les installations, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a souligné lors de son intervention que l'HUICOMA marque une avancée importante vers la revitalisation de cette usine emblématique, avec des répercussions économiques potentiellement significatives pour Koulikoro et le Mali dans son ensemble. La réhabilitation de HUICOMA est

un engagement envers le développement industriel et économique du pays, et son succès dépendra de la coopération de toutes les parties prenantes. Cette visite n'est que le début, car d'autres étapes suivront, notamment une évaluation approfondie de l'état de l'usine en vue de sa relance. Cela démontre que les autorités de la transition sont résolument engagées à rouvrir toutes les usines à l'arrêt, au grand bénéfice du peuple malien.

■ Ibrahim Sanogo





**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL  
GRATUIT**

**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

## Transition : Sommes-nous dans la dictature

Le report des élections, de toutes les élections, semble désormais acté par la quasi-majorité des acteurs du processus. Reste pendant la question du quand et comment revenir à l'ordre constitutionnelle ou à une vie constitutionnelle normale. La fin de la transition consacrerait-elle l'attente des politiques quant à ce retour synonyme du départ des militaires de Koulouba ?



**A**u cas où un homme en tenu serait le choix des Maliens pour l'après transition, serions-nous toujours hors ordre constitutionnel ? Celui-là est-il synonyme d'absence de militaire ? La Constitution du 22 juillet 2023 qui consacre un chapitre entier aux forces armées et de sécurité (articles 89 à 91) serait-elle antinomique

avec le militaire ? A contrario, l'élection d'un président civil, qui procéderait à l'organisation des autres scrutins (législatif, communal, sénatorial) consacrerait-il le retour à l'ordre constitutionnel ?

Annonçant le report des élections pour des impératifs techniques (la prise en otage des données

du RAVEC par IDEMIA) et d'ordre constitutionnel (notamment l'article 48 de la Constitution) et la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi électorale, le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation a mis en avant la détermination et l'engagement des plus hautes autorités de parvenir le plus tôt possible à un «ordre

constitutionnel apaisé et sécurisé».

C'est pourquoi, dans le narratif officiel, l'annonce faite par le Gouvernement, la semaine dernière, du léger report de la prochaine élection présidentielle viserait à lui permettre d'assurer une meilleure organisation de ce scrutin, d'une part et à nos concitoyens une plus grande participation, d'autre part. En d'autres termes, ce report serait gage d'un scrutin apaisé, transparent et crédible.

### Le report

Selon l'éminent constitutionnaliste Daba Diawara, pour «une Transition à durée indéterminée ... la seule élection du président de la République, dont la date n'est même pas annoncée, ne peut, comme le gouvernement veut le faire croire, sortir le Mali de la Transition puisqu'en l'absence des institutions législatives (Assemblée nationale et Sénat) prévues par la Constitution du 22 juillet 2023 dont l'élection est elle aussi renvoyée aux calendes grecques, le Conseil national de Transition (CNT) continuerait d'exercer le pouvoir législatif». En clair, la seule tenue de la présidentielle, quoique s'en contente l'écrasante majorité de la classe politique, n'est pas synonyme de retour à l'ordre constitutionnel.

Doutant d'une claire volonté des tenants du pouvoir de trouver comme ils l'affirment «les voies et moyens d'un retour rapide et ordonné à l'ordre constitutionnel», le président de l'Association malienne de droit public (A.M.D.P), dans un communiqué en date du 27 septembre 2023, «croit fermement que pour une fin heureuse de la Transition, il urge, aujourd'hui plus que jamais, d'ouvrir, sur la base d'un accord politique consensuel, la gestion de l'État aux forces politiques, jusque-là tenues à l'écart... qui est aujourd'hui la seule voie sûre du retour à l'ordre constitutionnel et du rétablissement de la démocratie».

C'est donc quoi l'ordre constitutionnel ? Il nous faudrait d'entame s'accorder sur les termes,

d'abord de Constitution et de l'ordre qu'elle établit.

### La Constitution

La Constitution est la loi fondamentale fondatrice d'un État. Elle énonce un ensemble de règles sociales, sociétales, politiques, économiques et juridiques formulées au terme d'un large processus participatif et consultatif des citoyens (référendum).

Selon Albie Sachs, ancien juge de la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud, la Constitution est la biographie, pardon «l'autobiographie de la nation». Aussi, celle qui nous régit aujourd'hui, à savoir la constitution du 22 juillet 2023 est la carte biométrique de la 4<sup>e</sup> République du Mali.

#### Parce que la Constitution de la 4<sup>e</sup> République, en français facile :

- a une fonction sociale en qu'elle affirme les valeurs et principes communs de notre communauté nationale, particulièrement les droits fondamentaux de Maliens;
- a une fonction politique en qu'elle règle l'exercice du pouvoir dans une société organisée et fixe le mode de gouvernance à suivre par nos autorités nationales;
- a une fonction juridique en qu'elle définit les systèmes régissant les rapports des Maliens entre eux (droit privé) et les rapports de ces derniers avec l'État (droit public).

Au regard de toutes ces fonctions qu'elle remplit, la Constitution joue un rôle éminent et établit une situation de droit et de fait qu'on appelle ordre constitutionnel. Notion dynamique, «l'ordre constitutionnel peut être défini comme l'état de mise en œuvre concrète de la Constitution dans le réel de la vie individuelle et collective. La Constitution est la carte, l'ordre constitutionnel est le territoire», selon l'avocat belge Me Henri Gendre. L'ordre constitutionnel suppose en effet

un agencement où chaque chose est à sa place régulière, et dont la transgression provoquerait le chaos. Sommes-nous dans ce cas ?

Saluant la promulgation de la nouvelle Constitution, le 22 juillet 2023, le Président du Conseil national de Transition explique que celle-ci « vise à redonner à l'action politique et parlementaire ses lettres de noblesse et à réhabiliter les partis politiques pour leur permettre de s'acquitter au mieux de la mission dont ils sont désormais constitutionnellement investis, à savoir contribuer à un encadrement judiciaire des citoyens, assurer efficacement leur représentation et à aider à la préparation d'élites aptes à bien gérer les affaires publiques. Et, dire adieu aux combats et aux luttes politiques insensées en se battant pour l'émergence des devoirs et non des droits uniquement.

Ce Mali que nous voulons bâtir, demande juste des décisions fortes et courageuses qu'il nous appartient de prendre, convaincus qu'elles sont au seul bénéfice de notre peuple».

Définition de circonstance ou conviction largement partagée par les autres acteurs de la transition et de la démocratie malienne ? Comment garantir au-delà des affirmations de bonne intention la volonté du peuple ?

Au-delà des récupérations saisonnières et politiciennes, au Mali ce n'est point les formations politiques, ni la société civile, qui sont gardienne de la Constitution ; mais bien le président de la République, conformément l'article 43 de la Constitution du 22 juillet 2023 : «le Président de la République est le Chef de l'Etat. Il est le gardien de la Constitution...».

C'est pourquoi, avant d'entrer en fonction, la Constitution fait obligation au président élu de faire devant la Cour constitutionnelle, en audience solennelle, le serment de : «de respecter et de faire respecter la Constitution et les lois, de préserver le régime républicain, de

remplir [ses] fonctions dans l'intérêt supérieur de la Nation, [...] En cas de violation de ce serment, que le Peuple [lui] retire sa confiance et [qu'il] subisse la rigueur de la loi» [Article 55].

La souveraineté appartenant au peuple en vertu de l'article 37 de notre Constitution, c'est le peuple qui concourt à la mise en œuvre de l'ordre constitutionnel.

Lorsque celui-ci est menacé ou confisqué, le peuple peut et doit agir ; et cette action peut et doit aller jusqu'à la «désobéissance civile» : «le fondement de tout pouvoir, en République du Mali, réside dans la Constitution. Le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat» [Article 186 de notre Constitution].

### L'Ordre constitutionnel

La notion d'ordre constitutionnel n'est pas que pure juridisme ni même qu'une querelle de jésuites. En effet, l'ordre constitutionnel est différent de l'ordre juridique (ou système juridique, ou ordonnancement juridique) qui désigne l'ensemble des règles qui, pour un Etat et à un moment donné, définissent le statut des personnes publiques et privées et les rapports juridiques qui existent entre elles.

Cet ordre juridique existe aussi pour les entités plus larges que les Etats, comme les organisations sous régionales et régionales (AES, CEDEAO, UEMOA, Union Africaine)... En démocratie, l'ordre juridique comprend la Constitution, les lois, les règlements, les traités, les conventions, les arrêtés, la jurisprudence, etc. Il est dynamique, c'est-à-dire qu'il peut varier dans le temps pour s'adapter

aux besoins de la population. Les composantes de l'ordre juridique sont interdépendantes. Elles sont organisées et coordonnées au sein d'une hiérarchie des normes.

### La démocratie

En clair, la démocratie est fille du Droit ; elle ne peut donc exister sans une Constitution. Car, dit le conseil d'Etat français (qui est toujours notre référentiel en la matière), «la loi n'exprime la volonté générale que dans le respect de la Constitution.» Elle doit, en tout état de cause, être conforme à la Constitution. D'où l'idée de plus en plus répandue de démocratie constitutionnelle. En l'absence d'une définition unanimement admise, on peut présenter la «démocratie constitutionnelle» [ou «démocratie par la Constitution»] comme un système politique démocratique fondé sur le respect d'une Constitution formelle qui se trouve au sommet de la hiérarchie des normes. Phénomène relativement récent, la démocratie constitutionnelle s'est imposée comme une forme nouvelle et moderne de la démocratie.

Dans notre système institutionnel, la démocratie, la protection des droits des citoyens et le respect de la Constitution sont garantis par l'instauration d'une justice constitutionnelle placée au sommet de l'ordre juridictionnel : la Cour constitutionnel [articles 144 à 155 de la Constitution du 22 juillet 2023].

Le rôle du juge constitutionnel est de s'assurer que les textes de loi sont conformes à la volonté du peuple souverain qui s'exprime dans la Constitution.

### Dictature constitutionnelle

Qu'on ne se dupe pas ; qu'on ne se leurre pas. Ce pays est fatigué, il revient de loin. La tenue de la seule élection présidentielle, si elle permet de sortir de la transition, ne peut être aucunement synonyme de retour à l'ordre constitutionnel. Celui requiert obligatoirement que tout soit à la place, au moins au plan institutionnel formel : un président élu, un parlement élu [députés et sénateurs] avec des élus locaux.

Autant l'élection d'un président civil n'est pas gage d'un retour à l'ordre constitutionnel, autant une transition dirigée par un militaire avec une constitution plébiscitée à près de 97% n'est pas synonyme d'une dictature constitutionnelle. Tout ce qui est militaire, n'est pas forcément dictatorial. Le général ATT a été élu et réélu par les Maliens, il n'était pour autant pas un dictateur ; car tous les «démocrates» qui réclament aujourd'hui le départ des militaires sous prétexte de retour à l'ordre constitutionnel ont travaillé avec ATT, et sous ses ordres et dans l'ordre constitutionnel.

Pour emprunter les bons mots de l'honorable Diaw, le pays est en guerre [point besoin d'un concert pour l'annoncer] et «la situation actuelle de notre pays exige que tous les acteurs pensent à l'essentiel, à savoir un Mali unifié, pacifié et laïc. Pour atteindre cet objectif, nous devons taire nos querelles partisans, mettre de côté nos intérêts particuliers, faire preuve d'impartialité, de compréhension mutuelle, promouvoir la paix à travers une cohésion forte, éviter d'engager des combats politiques par procuration».

Par Abdoulaye QUATTARA  
Source : Info Matin

www.malikile.com

## Tensions politiques au Mali : Report de l'élection présidentielle et appel au dialogue

La situation politique au Mali demeure tendue et préoccupante, avec le report de l'élection présidentielle suscitant des réactions passionnées et alimentant les inquiétudes quant à la stabilité future du pays. L'analyse de la situation révèle plusieurs éléments clés qui méritent une attention particulière.



Le report de l'élection présidentielle au Mali a été l'une des principales causes de ces tensions. Cette décision gouvernementale a déclenché des réactions mitigées parmi les acteurs politiques et la société civile. Certains y voient une tentative de maintenir les autorités actuelles au pouvoir, tandis que d'autres la considèrent

comme une mesure technique nécessaire. Ces divergences d'opinion témoignent de la polarisation croissante de la société malienne.

Le gouvernement a justifié le report en invoquant des raisons techniques, notamment l'intégration de nouvelles dispositions constitutionnelles

dans la loi électorale et la gestion de la base de données du recensement administratif. Cependant, de nombreux Maliens restent sceptiques quant à ces explications et craignent que le report ne soit motivé par un désir de prolonger la présence des militaires au pouvoir.

La Coalition des Forces Patriotiques

pour le Mali (CMAS), dirigée par Mahmoud DICKO, a joué un rôle crucial dans la mise en place de la transition au Mali. Cependant, elle a récemment adopté une position de plus en plus critique à l'égard des autorités en place. Elle remet en question la légitimité de la transition en cours et s'oppose au projet de nouvelle constitution. Ce changement d'attitude de la CMAS a été perçu par certains comme une trahison envers le peuple, ce qui a exacerbé les tensions politiques.

La situation politique au Mali est déjà complexe en raison des défis de sécurité persistants et de l'inflation qui sévit dans le pays. L'annonce

de marches pacifiques par la CMAS pour réclamer une transition civile soulève des inquiétudes quant à la stabilité future du Mali. Les enjeux sont donc élevés, et il est crucial d'éviter une nouvelle crise politique qui ne ferait qu'aggraver la situation.

Face à cette situation préoccupante, un appel au dialogue entre toutes les parties prenantes est essentiel. La recherche de solutions pacifiques et la retenue de tous les acteurs politiques sont indispensables pour sortir de l'impasse actuelle. La stabilité future du Mali dépendra de la capacité des parties prenantes à dialoguer et à trouver des

compromis pour surmonter ces défis complexes.

En somme, la situation politique au Mali est marquée par le report de l'élection présidentielle, les réactions divergentes des acteurs politiques et le revirement de la CMAS, ainsi que par les défis sécuritaires et économiques auxquels le pays est confronté. La voie à suivre doit être celle du dialogue et de la recherche de solutions pacifiques pour garantir une transition stable et démocratique au Mali.

**BEH COULIBALY**  
Source : Bamada.net

## Tiébilé Dramé : « L'urgence, c'est arrêter les attaques meurtrières... »

L'ancien ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, ainsi que son parti politique, le Parti pour la renaissance nationale (PARENA), ont organisé une réunion le samedi 23 septembre 2023 à l'hôtel de Bamako, dans le but d'explorer les solutions pour sortir de la crise au Mali.

“La priorité est de mettre un terme à la spirale de violence en cours. Il est urgent d'arrêter les attaques meurtrières qui se sont intensifiées ces derniers temps, notamment avec l'incident du bateau à Tombouctou”, a déclaré le président du parti bélier blanc. Plusieurs recommandations et propositions de sortie de crise ont été formulées lors de cette réunion, notamment un cessez-le-feu entre le gouvernement et les groupes armés signataires de l'accord de paix, ainsi que la reprise du dialogue entre les parties

concernées. Un comité de suivi a été mis en place pour transmettre ces recommandations aux autorités publiques, aux groupes armés signataires de l'accord, à la classe politique et à d'autres acteurs importants de la nation.

De nombreuses personnalités ont participé à cette réunion, parmi lesquelles des membres et des sympathisants du PARENA, l'ancien président de l'Assemblée nationale du Mali, Ali N. Diallo, ainsi que d'anciens ministres tels que Ousmane Sy, Adama Samassékou et Cheick Oumar Sissoko. Des membres du Conseil national de transition (CNT) tels que Moussa Ag Acharatoumane et Abdoul Madjid Dit Nasser Ag Mohamed Ansary étaient également présents, tout comme le chef coutumier des Peuls du Sahel occidental, Abdoul Aziz Diallo. Des responsables politiques tels qu'Alassane ABBA, Souleymane Diallo et Mamadou Traoré, des opérateurs économiques tels que

Mamadou Sinsi Coulibaly et Sidi Dagnoko, des leaders religieux tels que Mohamed Maki Bah et Chouala Bayaya Haïdara, ainsi que des ressortissants du nord du Mali tels que Mme Safia Moulaye, Sidi Ould Bagna et bien d'autres étaient également présents.

Dans son discours, le président du PARENA, Tiébilé Dramé, s'est réjoui de la présence de tous lors de cette réunion. Il a souligné la nécessité de dresser un diagnostic et un état des lieux de la situation sécuritaire au Mali. “La priorité est de mettre un terme à la spirale de violence en cours. Il est urgent d'arrêter les attaques meurtrières qui se sont intensifiées ces derniers temps, notamment avec l'incident du bateau à Tombouctou. Après l'incident du bateau à Tombouctou, la violence s'est poursuivie. Comment pouvons-nous mettre fin à cette spirale ?”, a-t-il déclaré. Selon lui, il est essentiel de trouver des moyens de pacifier le Mali, car



les victimes sont des Maliens. Il ajoute que sans stabilité, il ne peut y avoir de développement. "Notre pays est pauvre, précaire et en guerre, en proie à l'instabilité. La priorité absolue est la stabilité. Il est donc nécessaire de dialoguer, de rassembler et d'unir la nation", a-t-il conclu. Selon Tiébilé Dramé, cette réunion marque une étape importante vers l'union nationale. "Il est essentiel de dialoguer. Il a été beaucoup question de l'accord pour la paix et la réconciliation. Il n'était pas parfait dès le départ, et sa mise en œuvre a rencontré de nombreuses difficultés, mais il nous a préservés de la guerre pendant plusieurs années. Il est donc urgent de revenir à l'accord d'Alger", a souligné Tiébilé Dramé. De plus, il a recommandé de réélire ledit accord. "Nous sommes dans une impasse car nous n'arrivons pas à résoudre les problèmes graves. Nous n'arrivons pas à mettre fin à l'effusion de sang. La question de la paix et de la stabilité relève de la responsabilité de nos dirigeants, mais cela ne peut pas être leur seule responsabilité", a souligné Tiébilé Dramé.

Tous les participants ont félicité le PARENA d'avoir organisé cette rencontre pour la paix au Mali. Plusieurs recommandations et propositions de sortie de crise ont été faites, notamment le cessez-le-feu entre le gouvernement et les Mouvements signataires de l'accord de paix, ainsi que la reprise du dialogue entre les parties



prenantes dans le cadre de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Au cours de cette rencontre, un comité de suivi a été mis en place afin de transmettre les recommandations aux autorités

publiques, aux Mouvements armés signataires de l'accord, à la classe politique et à d'autres acteurs importants de la nation malienne.

**Binadjan Doumbia**

Abonnez-vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

# Projet « TAAMA-DEME » : Une aubaine pour les jeunes artistes

Désormais, un fonds est disponible pour la mobilité des jeunes artistes maliens qui veulent se produire ou participer à des événements culturels hors de leur lieu de résidence. L'information a été donnée ce lundi 2 octobre 2023 par les responsables de la plateforme "FOUNOU-FOUNOU", à la faveur d'une conférence de presse à Yamarou photo, sis à Sotuba. Ce programme intitulé "TAAMA-DEME" est financé par la fondation doen des Pays-Bas.

La dite conférence de presse était animée par Mme Assitan TANGARA, présidente de la Fédération, en présence de Seydou Camara, Directeur de Yamarou photo et chargé de communication de la plateforme et Lassana Koné, membre.

En campant le décor, Mme Assitan Tangara indiqua que le Projet « TAAMA DEME » avait pour objectifs de faciliter la mobilité des jeunes artistes maliens et de leurs créations à travers l'Afrique, d'encourager et motiver les jeunes artistes maliens à s'ouvrir au monde à travers la culture et enfin de faire de la culture un pont entre les différentes nations grâce à la diffusion dans d'autres pays. TAAME DEME.

« Il vise surtout à ouvrir des portes aux jeunes artistes en facilitant leurs déplacements, rencontres, échanges, partages, et réseautages. La réalisation de cette importante initiative permettra, non seulement d'encourager l'excellence artistique, mais aussi, contribuera à favoriser l'ouverture des jeunes artistes sur d'autres communautés. Ce qui renforcera l'influence de la culture malienne à travers toute la sous-région », a précisé la Présidente de la Fédération Founou-founou.

Ce fonds de soutien, selon Mme Assitan Tangara, est accessible à tous les jeunes artistes qui souhaitent participer à des festivals, des formations, des échanges ou des rencontres culturelles.

Toutefois, il y a des critères que les jeunes artistes ou les compagnies de jeunes artistes doivent remplir avant de bénéficier ce fonds de mobilité.

« Il faut élaborer des dossiers qui montrent qu'effectivement ils vont effectuer un voyage culturel. Après l'octroi du fonds aussi, il faut un rapport détaillé de toutes les activités menées au cours du voyage. Bien sûr les frais de transports, d'hébergement. Nous précisons que le fonds ne prend que les frais de voyage, pas autre chose », a-t-elle été claire !

Lassina Koné et Seydou Camara ont évoqué les conditions pour bénéficier de ce fonds.

Selon eux, un appel à candidature sera lancé via les plateformes digitales. Les dossiers de candidatures seront examinés au niveau de la fédération pour s'assurer de leur conformité avec les objectifs du projet.

A en croire la Présidente de la Fédération Founoufounou, le projet « TAAMA DEME » financé par la Fondation DOEN va durer un an

(septembre 2023 à août 2024).

Selon elle, cette initiative touchera directement plus de 50 jeunes artistes soit 10 jeunes compagnies artistiques et indirectement plus de 5 000 personnes au Mali et dans la sous-région.

Signalons que la Fédération "Founou-founou" autrement dit «tourbillon» est créée en 2021.

Selon ses responsables, elle a pour objectif de réunir des initiatives pour encourager la réflexion, la création, le dialogue et la présentation de l'art dans toutes ses formes.

«L'objectif initial de cette collaboration est de fusionner des pratiques artistiques et des perspectives variées dans le but de revitaliser le domaine artistique en élargissant l'accès à l'Art dans toutes ses composantes par sa création ou sa diffusion», a dit la présidente TANGARA.

Faut-il noter que la fédération en question est composée de quatre associations distinctes, à savoir: l'Association Don Sen Folo, l'Association Anw Jigi ART, l'Association Yamarou Photo et l'Association AMMCDR.

**PAR CHRISTELLE KONE**  
Info Matin



## Après la Mauritanie et le Sénégal: L'Algérie prévoit d'ouvrir une banque en Côte d'Ivoire

L'implantation de filiales des principales banques publiques algériennes dans d'autres pays africains vise à accompagner les opérateurs économiques nationaux dans leur conquête de ces marchés et à renforcer les liens économiques avec le continent.



**L**e Premier ministre algérien, Aïmene Benabderrahmane, a annoncé, mardi 3 octobre, l'ouverture imminente d'une nouvelle banque algérienne en Côte d'Ivoire, dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer les liens économiques avec les autres pays du continent.

« L'Algérie ouvrira une banque en Côte d'Ivoire, d'ici la fin de l'année 2023 », a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'ouverture du Forum économique algéro-tunisien.

« Le lancement d'une banque algérienne en Côte d'Ivoire est un signe fort de notre engagement à soutenir le développement économique en Afrique. Cela renforcera nos liens économiques avec nos

partenaires africains et contribuera à la croissance mutuelle », a-t-il ajouté, soulignant « les efforts de l'Algérie pour servir la complémentarité économique avec les autres pays du continent ».

L'annonce de l'implantation d'une banque algérienne en Côte d'Ivoire intervient environ deux semaines après l'inauguration de filiales des quatre principaux établissements bancaires publics algériens en Mauritanie et au Sénégal.

Baptisées Algerian Bank of Sénégal et Algerian Union Bank, ces filiales de la Banque nationale d'Algérie (BNA), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et de la Banque de

l'agriculture et du développement rural (BADR) sont dotées d'un capital de 100 millions et de 50 millions de dollars, respectivement.

Le projet d'implantation des banques publiques algériennes dans d'autres pays du continent avait été annoncé en mai 2022 par M. Benabderrahmane.

Selon lui, l'ouverture de filiales des principales banques publiques algériennes au sud du Sahara constitue « une réelle opportunité pour le rayonnement économique de l'Algérie sur l'Afrique » et « un moyen d'accompagner les opérateurs nationaux dans leur conquête de ce continent ».

Agence Ecofin

L'information aurait pu passer inaperçue. La semaine dernière, entre une annonce sur le prix du carburant et une autre sur les chaudières à gaz, le président français, Emmanuel Macron, a confirmé que la France retirerait ses troupes du Niger d'ici la fin de l'année. Cette décision met fin à deux mois de bras de fer depuis le coup d'État militaire du 26 juillet, qui a destitué le président Mohamed Bazoum. Paris refusant de reconnaître le nouveau pouvoir, l'ambassadeur français à Niamey, Sylvain Itté, en était réduit à vivre cloîtré dans l'ambassade et à se nourrir de rations militaires.

Le Comité d'enquête de Russie a découvert des traces de grenades à main dans les corps des personnes tuées dans le crash de l'avion d'Evguéni Prigojine, chef du groupe de sécurité privé Wagner, a annoncé ce jeudi 5 octobre à Sotchi le Président russe Vladimir Poutine.

“Le chef du Comité d'enquête de Russie m'a présenté un rapport il y a quelques jours. Des fragments de grenades à main ont été retrouvés dans les corps des victimes. Il n'y a eu aucun impact extérieur sur l'avion. C'est un fait établi”, a indiqué M.Poutine répondant aux questions des journalistes lors du forum du club de discussion Valdai.

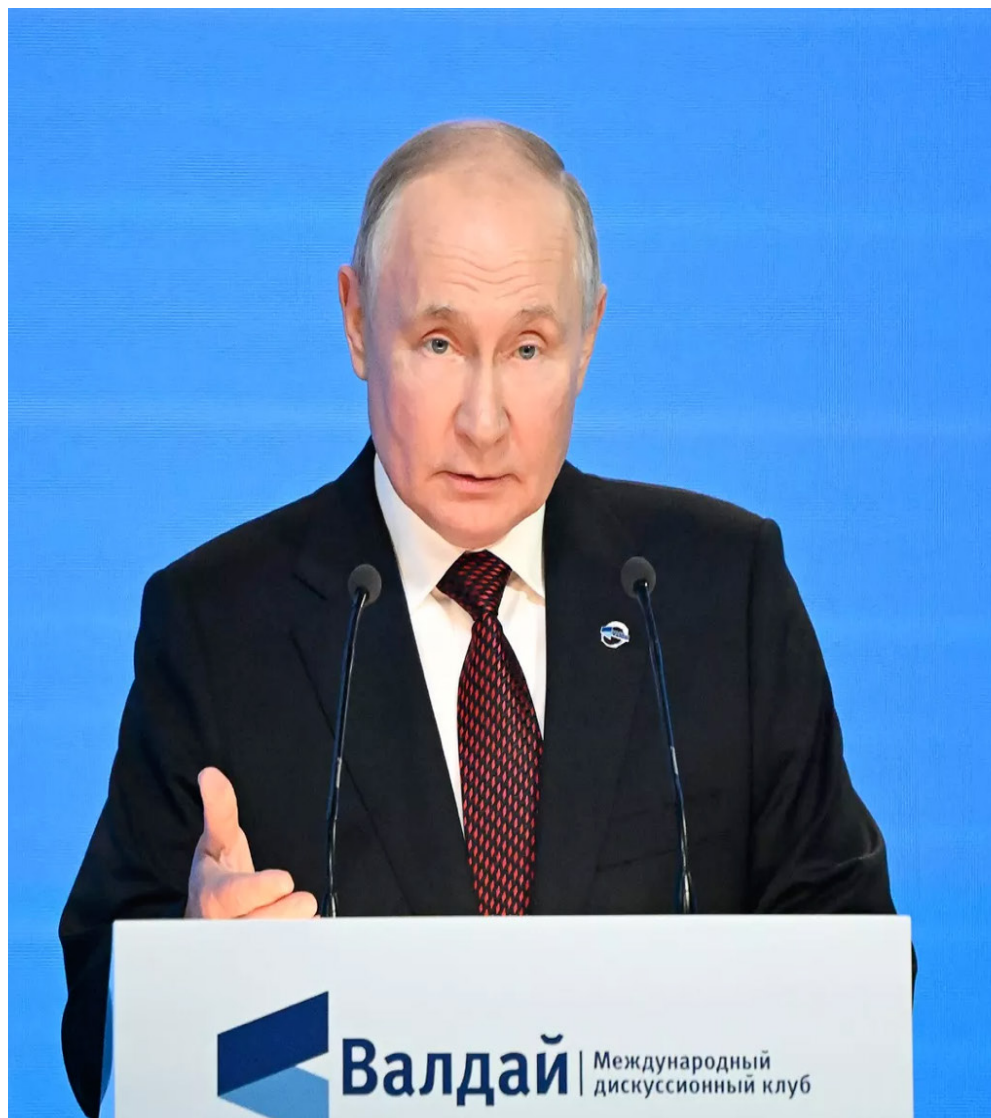
Selon le Président, aucun examen n'a été effectué pour déceler la présence d'alcool et de stupéfiants dans les corps des personnes tuées à bord de l'avion.

“L'enquête n'est pas terminée, mais malheureusement aucun examen n'a été effectué concernant la présence d'alcool ou de drogues dans le sang des victimes. Or, nous savons que le Service russe de sécurité (FSB) a découvert non seulement 10 milliards [de roubles] en espèces, mais aussi 5 kg de cocaïne” au siège de la société de Prigojine à Saint-Pétersbourg, a expliqué le Président.

“À mon avis, un tel examen aurait dû être réalisé, mais il n'a pas été réalisé”, a-t-il ajouté.

## Crash de l'avion de Prigojine : Poutine fournit des détails

**Le Président russe a annoncé de nouveaux détails sur le crash de l'avion privé qui avait coûté la vie au chef du groupe Wagner Evguéni Prigojine et à plusieurs de ses associés fin août.**



### CRASH DE L'AVION DE PRIGOJINE

Un avion privé Embraer Legacy reliant Moscou à Saint-Pétersbourg s'est écrasé le 23 août dans la région russe de Tver, faisant 10 morts. Outre M.Prigojine, plusieurs de ses proches collaborateurs, dont Dmitri Outkine, considéré comme son bras droit au sein du groupe, sont décédés. Une enquête pour violation des

règles de transport aérien a été ouverte.

Le 24 août, M.Poutine a exprimé ses condoléances aux proches des victimes du crash et salué la contribution du groupe Wagner “dans la lutte contre le néonazisme en Ukraine”.

**Source : <https://fr.sputniknews.africa/>**

## Médiation de l'Algérie au Niger

### Le Nigeria accueille favorablement l'offre



**S**elon le ministre nigérian des affaires étrangères, Yusuf Maitama Tuggar, la diplomatie demeure la voie privilégiée par la CEDEAO, dont son pays assure la présidence tournante.

La médiation de l'Algérie avec les militaires au Niger est la «bienvenue», a déclaré le ministre nigérian des affaires étrangères, Yusuf Maitama Tuggar, dans une interview à France 24 diffusée jeudi 5 octobre. «Nous saluons toutes les parties qui cherchent à trouver une solution pacifique à cette situation complexe, y compris l'Algérie», a-t-il déclaré, rappelant que la diplomatie était toujours la voie privilégiée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Nigeria assure la présidence tournante de la CEDEAO, qui menace d'une intervention militaire au Niger pour rétablir l'ordre constitutionnel. «La position de la

CEDEAO reste cependant la même, nous sommes contre ce coup d'État militaire au Niger et nous insistons pour que le président Bazoum, qui est le président élu du Niger, soit libéré», a ajouté Yusuf Maitama Tuggar. L'option militaire, «qui ne signifie pas nécessairement la guerre, contrairement à une mauvaise interprétation», n'est «pas exclue», a précisé le ministre: «Elle reste une possibilité, mais ce n'est pas non plus l'option préférée, c'est pourquoi de nombreux efforts diplomatiques sont toujours en cours.»

La CEDEAO menace les auteurs du coup d'État d'une intervention militaire depuis le 30 juillet pour rétablir le président élu, Mohamed Bazoum, dans ses fonctions, en privilégiant toutefois la voie diplomatique. L'Algérie, qui partage près de 1 000 km de frontières avec le Niger, s'est déclarée opposée à toute intervention armée chez son voi-

sin. Elle a ainsi proposé une médiation avec les militaires à Niamey, «visant à promouvoir une solution politique à la crise». Le Niger a accepté l'offre de médiation de son voisin algérien, tout en rappelant que la durée de la transition vers un régime civil serait uniquement fixée par un forum national inclusif.

La CEDEAO, quant à elle, n'a pas pris position sur la possibilité d'accepter une période de transition pendant laquelle les militaires resteraient au pouvoir avant de le rendre aux civils. Le Niger est également soumis à de lourdes sanctions, notamment économiques, de la part de la CEDEAO, qui a suspendu Niamey de ses instances dirigeantes, tout comme le Mali, la Guinée et le Burkina Faso, qui sont également dirigés par des militaires putschistes.

**Binadjan Doumbia**

## Sélections nationales: Un calendrier chargé dans un contexte financier difficile

Entre compétitions africaines et mondiales, le Mali sera sur plusieurs fronts cette saison. Aux côtés de l'Etat, le comité exécutif de la Fémafoot va s'employer à faire face aux dépenses inhérentes à la participation du pays à ces différentes compétitions.

**D**urant la nouvelle saison, le Mali prendra part à plusieurs différentes compétitions. Il s'agit de la phase finale de la Coupe du monde U-17 qui se déroulera en Indonésie du 10 novembre au 2 décembre prochain, la participation des Aigles "A" à la Can Côte d'Ivoire 2023 et celle des U23 aux JO de Paris 2024. En plus, les Aigles Dames disputeront les éliminatoires de la Can Maroc 2024 et celles des JO de Paris 2024. Quant aux U20 filles, elles doivent également entamer les éliminatoires de la Coupe du monde de leur catégorie.

Pour la prise en charge des sélections nationales, le ministère des Sports a indiqué que l'Etat ne sera pas en mesure de faire face aux charges des éliminatoires des JO de Paris 2024 et celles de la Coupe du monde U20. Face à cette situation d'urgence, la Fémafoot a fait savoir qu'elle mettra tout en œuvre pour permettre à notre pays de faire une bonne participation à ces compétitions internationales afin de permettre au drapeau malien de continuer à flotter plus haut.

En attendant les Dames, des rencontres préparatoires ont été déjà

calées pour les sélections nationales masculines. Il s'agit des U-17 en partance pour l'Indonésie pour la Coupe du monde et des Aigles qui préparent la Can 2023 et les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 avec deux matchs prévus en novembre dont la réception du Tchad à Bamako et le déplacement pour affronter la Centrafrique. Avant ces échéances, les Aigles livreront deux rencontres amicales contre l'Ouganda le 13 octobre au Stade du 26 Mars de Bamako à 19 h et l'Arabie saoudite le 17 octobre prochain au Portugal.

AC.  
Mali Tribune



## Cité universitaire de Kabala : Lancement de la Coupe de l'Ambassadeur de Chine



**L**e 8 octobre dernier, S.E.M. CHEN Zhihong, Ambassadeur de Chine au Mali, a prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture du tournoi de football «Coupe de l'Ambassadeur de Chine», qui s'est tenu à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB). Cet événement sportif revêt une grande importance pour renforcer les liens entre la Chine et le Mali, et pour encourager la jeunesse malienne à s'investir dans le développement de leur pays.

Le discours de S.E.M. CHEN Zhihong a débuté par des salutations adres-

sées à l'ensemble des personnalités présentes, notamment le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les représentants des universités, les entraîneurs et les joueurs. Il a exprimé sa joie et son honneur d'assister à cette cérémonie d'ouverture et a souhaité un grand succès à ce tournoi de football.

Le discours a également souligné les anniversaires récents du Mali et de la Chine, respectivement leur 63e et 74e anniversaire d'indépendance et de fondation de la République populaire de Chine. Il a rappelé que, mal-

gré les aléas de la situation internationale, les relations bilatérales entre les deux pays ont connu un développement sain et durable au cours des 63 dernières années. La confiance politique mutuelle s'est approfondie et les deux pays se soutiennent mutuellement sur des questions essentielles telles que la souveraineté, l'intégrité territoriale et la voie de développement indépendante.

S.E.M. CHEN Zhihong a souligné l'importance de la jeunesse dans la construction et le développement des pays, en particulier dans cette période cruciale de renouveau national pour la Chine et



le Mali. Il a encouragé les amateurs de football présents, en tant que représentants de la jeunesse malienne, à faire preuve de vitalité, de passion et de créativité non seulement dans le sport, mais aussi dans leurs études et leur travail. Il les a invités à devenir des piliers du développement du pays et à contribuer à l'amitié et à la coopération sino-malienne.

Dans son discours, l'Ambassadeur a également mentionné la récente publication par la Chine d'un livre blanc intitulé «Une communauté mondiale d'avenir partagé : les propositions et les actions de la Chine». Ce livre blanc expose la vision de la

Chine pour un monde ouvert, inclusif, propre et merveilleux, caractérisé par une paix durable, une sécurité universelle et une prospérité commune. S.E.M. CHEN Zhihong a exprimé sa conviction que, grâce aux efforts conjugués de la Chine et du Mali, une communauté d'avenir partagé sino-malienne peut être construite, contribuant ainsi à un avenir meilleur pour l'humanité.

En conclusion de son discours, l'Ambassadeur a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement, y compris les familles et les amis des participants. Il a conclu en exprimant le souhait d'une amitié et d'une coo-

pération florissantes entre la Chine et le Mali.

Cette cérémonie d'ouverture de la Coupe de l'Ambassadeur de Chine marque le début d'une nouvelle ère de coopération sportive entre les deux pays. Elle témoigne de l'importance accordée par la Chine et le Mali à la jeunesse ainsi qu'à la promotion des échanges culturels et sportifs. Cette initiative contribuera sans aucun doute à renforcer les liens entre les deux pays et à favoriser un avenir de prospérité et d'amitié mutuelle.

**Karamoko B Keita**





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Journée favorable pour l'accomplissement de travaux longs ou difficiles. Si vous étiez sur une affaire, un projet ou un partenariat depuis plusieurs mois, il devrait bientôt se finaliser. Vous devriez bientôt récolter le fruit de vos efforts et de votre investissement sans faille. Profitez de cette période d'achèvement pour prendre un peu de repos, ça vous aidera à recharger les batteries pour partir sur de nouveaux travaux.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Le ciel est avec vous et vous aide à régler des affaires ou des projets importants. Des trésors cachés se trouvent dans votre entourage professionnel. Mutualiser vos compétences et vos énergies vous permettra de fournir un travail d'excellente qualité. Tout le monde y sera gagnant, de même que la cohésion d'équipe qui s'en trouvera renforcée. Envisagez votre avenir professionnel avec sérénité, tout vous sourit.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Ciel un peu voilé. Vous manquez d'inspiration et les idées ne se bousculent pas à la porte. Pas d'inquiétude, votre créativité a peut-être simplement été trop sollicitée ces derniers temps. Même les esprits les plus féconds ont besoin d'un peu de repos. En attendant que les idées de projets reviennent, pourquoi ne pas apporter votre soutien à un collègue en lui faisant profiter de vos nombreuses compétences ?



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Au bureau, on vous félicite pour votre travail irréprochable. Mais une organisation méticuleuse vous permettrait sans doute de mieux vous avancer dans vos divers dossiers. Rangez un peu mieux sur votre lieu de travail, classez vos projets, faites le tri en jetant ce qui ne servira plus et investissez dans du petit mobilier pour ne plus être caché par un monceau de paperasses ! Vous y verrez nettement plus clair.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Travailler n'est pas ce qui vous passionne aujourd'hui. C'est même l'inverse ! Vous voulez même rester chez vous toute la journée ! Mais vous devrez faire votre maximum pour assurer votre poste pour ne pas créer de conflits. À la quête d'un emploi, vous l'aurez compris, ce n'est pas le bon jour pour décrocher un nouveau poste. Vous ne le voulez même pas. Mieux vaut oublier pour le moment. Vous reprendrez votre recherche demain.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Acceptez les mains tendues aujourd'hui. Votre tendance individualiste est un frein dans votre carrière, mais vous refusez de l'admettre. Faites l'effort d'écouter les autres, à défaut d'appliquer leurs conseils. À moins que vous ne préféreriez envisager une reconversion professionnelle, plus en accord avec vos valeurs. Plus de patron, plus de contraintes, voilà qui vous fait parfois rêver. Passer du rêve à la réalité, il n'y a qu'un pas.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Alors que vous vous acharnez, depuis longtemps maintenant, à gagner la reconnaissance de vos collaborateurs, le grand jour est proche : vos efforts devraient porter leurs fruits. Ne laissez pas les jaloux gâcher la fête et savourez votre victoire, elle est méritée. Attention toutefois à ne pas vous endormir sur vos lauriers, car vous allez avoir besoin de toute votre énergie pour la suite des événements !



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous avez l'impression que vos efforts ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Bonne nouvelle, vous allez avoir l'occasion de faire valoir vos qualités. Ne la laissez pas passer, exprimez-vous clairement et mettez en avant ce que vous apportez à votre entreprise. C'est ainsi que vous vous ferez respecter par vos collègues, et que vous obtiendrez enfin le niveau de responsabilité que vous méritez.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous réussissez tout ce que vous entreprenez, bravo ! Vous devenez un modèle pour certains de vos proches. Qu'il s'agisse des études ou du travail, votre sens de l'organisation et votre méthode fonctionnent à merveille. Réfléchissez dès à présent à l'étape suivante en vous montrant plus ambitieux que jamais ! En vous étant déterminé, vous finirez par obtenir ce que vous voulez. Ne lâchez pas l'affaire !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ressentez le besoin de faire le point sur votre avenir professionnel. Si ce que vous faites actuellement vous plaît, cela ne vous apporte pourtant pas une pleine satisfaction. Vous rêvez d'un travail qui en appelle à votre créativité et à votre sens de l'aventure. Le ciel vous soutient et vous invite à vous écouter. Mais avant toute décision définitive, prenez le temps d'une introspection. Une étape incontournable pour savoir où vous en êtes.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre ennui professionnel ne fait que croître, et les challenges vous manquent. Vous avez besoin d'un projet qui vous fasse sortir de votre zone de confort. Faites-en part à votre hiérarchie, cette initiative ne peut qu'être saluée. Mettez en avant vos compétences et votre sens de la débrouillardise. Ces atouts sérieux joueront en votre faveur. Si vous n'êtes pas entendu, vos acquis vous permettent de changer d'univers professionnel.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous essayez de mettre les bouchées doubles. C'est louable. Comme tout le monde, vous devez payer vos factures, et vous misez sur votre zèle pour obtenir un extra. Quelques centaines d'euros vous iraient parfaitement pour financer vos projets de voyage. Pas question pour vous de tout sacrifier au travail. Ce n'est pas parce que vous fournissez des efforts en ce moment que vous ne pensez pas à la détente et au confort. Cela viendra dans un second temps !



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

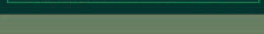
QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Commission de l'Organisation de la Justice à Bamako : Mamadou KASSOUCHE invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité

1273 Malikilé



**Kamena lève le voile !**



Commission de finalisation du projet de Constitution : Le révisé

1274 Malikilé



**Les enfants de Badalabougou servis**



8ème édition de la Nuit de l'Entreprenariat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

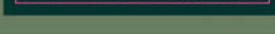


Mad. Souma Bissane Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



**La grosse ornaque !**

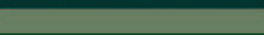


Gestion des fonds, l'aménagement et la protection des forêts et de la faune : La Vice-Ministre Générale dédicte 1.000.000.000 FCFA à l'irrigation des femmes

1277 Malikilé



**242 filles et femmes installées**

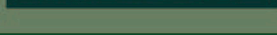


ANGE : Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



**De quoi ont peur les pays de la zone franc ?**

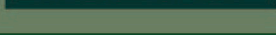


PROFESSEUR : Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



**Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**



Burkina Faso : Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



**Les travaux débute aujourd'hui !**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23